



Confirmation du statut de membre de la FMEP



Cachet du concessionnaire Hyundai

ANNEXE 1

De la convention annuelle avec Hyundai Suisse
Valide à partir du 01.04.2022 pour l'achat d'un véhicule

À remettre à votre concessionnaire Hyundai

Prière de donner toutes les indications en capitales ou par voie électronique

Chacun de nos concessionnaires est un entrepreneur indépendant et donc, en tant que tel, à lui seul responsable de sa politique commerciale.

1. Indications concernant le membre du véhicule

Nom / Prénom _____
Rue / Nr. _____
NPA / Domicile _____
Signature du propriétaire du véhicule _____

Le membre susmentionné confirme par sa signature avoir lu les conditions suivantes et déclare être d'accord avec celles-ci.

- 1ere mise en circulation du véhicule exclusivement au nom du membre de la FMEP.
- Durée de détention minimum de six mois ou 10'000 km.

2. Signature légale de la FMEP

La FMEP confirme que le/la collaborateur/collaboratrice susmentionné(s) est membre de la FMEP.

Date, Signature de la FMEP et timbre

Raison sociale exacte

Raison sociale : Fédération des Magistrats, des Enseignants et du Personnel de l'État du Valais (FMEP)
Rue : Rue Pré-Fleuri 9
NPA / Ville : 1951 Sion

Seuls sont acceptés les formulaires **intégralement et dûment remplis munis d'une signature légale valide. Toutes les indications vont faire l'objet d'un traitement confidentiel. Hyundai Suisse se réserve le droit de vérifier les indications données** et, en cas d'abus de cette disposition, de refuser le soutien ainsi que de faire une mention adéquate dans le registre des flottes.

3. Données du véhicule (à remplir par le concessionnaire)

Modèle _____ N° de châssis _____
N° H _____ Plaque d'immatriculation _____